



Comment changer de nom de famille

Par **nounouck974**, le **02/08/2013** à **20:33**

Bonjour, j'aurai besoin d'un renseignement s.v.p.

Je porte le nom de famille de ma mère, mais je souhaiterais porter le nom de mon père. Il est décédé depuis quelques années et en son honneur je souhaiterais porter son nom. J'ai aussi une demi soeur et elle porte son nom. J'ai entendu dire que pour pouvoir porter son nom il faudrait l'exhumer, mais je n'ai pas l'intention d'aller jusque là. Donc j'aimerais savoir si quelqu'un peut m'aider et me dire s'il y aurait pas une autre solution s.v.p. merci.

Par **trichat**, le **02/08/2013** à **21:12**

Bonsoir,

Votre père vous avait-il reconnu légalement comme étant sa fille?

Si oui, la procédure de changement de nom ne devrait pas poser de problème majeur. Son nom pourra être accolé à celui que vous portez aujourd'hui, sans doute le nom de votre maman.

Si non, il est probable qu'un test de paternité soit nécessaire pour justifier la filiation.

Mais dans l'un et l'autre des cas, vous devrez présenter une demande qui sera instruite au ministère de la justice.

Je vous joins deux liens vers des sites officiels:

<http://www.justice.gouv.fr/actualite-du-ministere-10030/les-editions-11230/les-procedures-de-changement-de-nom-et-de-prenom-17158.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/F1656.xhtml>

Cordialement.